

Verleihung der Dr. Ida Somazzi Preise– Laudatio für Frau Gret Haller

Restaurant zum Aeusseren Stand, Bern, 19. Juni 2001

Ansprache von Bundesrätin Ruth Dreifuss

Wenn wir einer herausragenden Persönlichkeit einen Preis verleihen und sie in einer Laudatio würdigen, dann werfen wir ein Licht auf ihr Leben und Werk. Wenn der Preis vom Gedanken getragen ist, den besonderen Einsatz einer Person für den Frieden, die Freiheit, die Würde des Menschen und die Menschenrechte - auch die Rechte der Frauen - anzuerkennen, dann ist es angebracht, eine breitere Bestandaufnahme zu machen. Es ist angebracht, auf die unermessliche bereits geleistete Arbeit hinzuweisen und die unermessliche Arbeit zu erwähnen, die noch geleistet werden muss. Und weil dieser Preis im Jahr 2001 verliehen wird, liegt es auf der Hand, dass ich an die diesjährigen Frauenjubiläen erinnere: 5 Jahre Gleichstellungsgesetz, 10 Jahre Frauenstreik, 20 Jahre Verfassungsartikel für die Gleichstellung von Mann und Frau und 30 Jahre Stimm- und Wahlrecht der Frauen auf Bundesebene.

Der Ausschluss der Frauen aus dem politischen Leben stellt eine jahrhundertealte Erniedrigung der Frauen dar und ist eine unverzeihliche Verschwendung von Intelligenz und Einsatzbereitschaft. Beim Lesen der Autobiographie von Ida Somazzi überkommt mich nachträglich noch Wut: Die Stimme dieser Pädagogin (sie ist vor genau 90 Jahren Primarlehrerin geworden), dieser Kämpferin für Lohngleichheit (ab 1919), dieser Weltbürgerin, die sich schon vor 80 Jahren für den Völkerbund einsetzte, bevor sie später den Kampf für die Vereinten Nationen und die UNESCO aufnahm,... die Stimme dieser Frau soll bei Volksabstimmungen nie gezählt haben?! Niemals konnte Ida Somazzi als Parlamentarierin am Rednerpult eines Rates für ihre Ideen eintreten – trotz ihrer Erfahrungen, trotz ihrer Ueberzeugungen und trotz ihrer Fähigkeiten als Rednerin. Ihr ganzes Leben lang – und sie ist über 80 geworden – hat sie sich vorbildlich und unermüdlich für die Sache der Frauen eingesetzt, unter anderem in der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft "Frau und Demokratie". Doch den Erfolg hat sie nicht mehr erlebt. Sie starb sechs Jahre bevor der erste Schweizer Kanton seinen Bürgerinnen die staatsbürgerlichen Rechte zugestand – am gleichen Tag, an dem eine entsprechende nationale Vorlage scheiterte.

Die heutige Preisverleihung ist deshalb vor allem eine Gelegenheit, uns an die Arbeit aller Pionierinnen zu erinnern. Sie waren die Wegbereiterinnen. Ihnen haben wir es zu verdanken, dass unsere Generation heute am politischen Leben unseres Landes teilnehmen kann. Wenn es das Engagement von Ida Somazzi und ihrer Schwestern nicht gegeben hätte, könnten wir uns heute nicht die Etappen des Werdegangs von Gret Haller in Erinnerung rufen.

Gret Haller est consciente de cette dette. En digne héritière d'Ida Somazzi, elle a aussi été menée à reconnaître qu'il fallait se battre sur tous les fronts à la fois et que les droits des femmes font partie intégrante des droits de l'homme. C'est d'ailleurs Ida Somazzi qui, dans un texte publié en 1948 pour commémorer la fondation de la Suisse moderne, évoquait un pionnier qui, il y a exactement 170 ans, sollicitait du Grand Conseil bernois qu'il assure au genre féminin l'égalité totale en matière de droits de l'homme («das weibliche Geschlecht soll in allen *Menschenrechten* dem männlichen ganz gleichgestellt werden»). Comme Ida Somazzi, Gret Haller a compris que l'école a un rôle fondamental à jouer dans la promotion de l'égalité et que la reconstruction des pays ravagés par la guerre passe par l'instauration des droits de l'homme et de la démocratie.

Gret Haller, née en 1947, a choisi le droit comme outil de transformation sociale et le socialisme comme famille de pensée. Les quatre années pendant lesquelles elle a assumé des responsabilités exécutives, dans la municipalité de Berne (1985-1988), ont été marquées par des innovations pédagogiques pariant sur la capacité des enfants de comprendre les grands enjeux de l'environnement, de la santé et de la paix. Pendant ces années, hélas trop courtes, elle ne cessa de s'arc-bouter contre l'intolérance et la répression opposées aux revendications des jeunes partisans d'un mode de vie alternatif, notamment en s'opposant à l'expulsion des Zaffaraya.

Au Conseil national, elle a joué un rôle décisif dans la réforme de l'AVS, donnant aux femmes un droit autonome à la rente et reconnaissant leur travail d'éducation et d'assistance. Porte-paroles des revendications syndicales, travaillant d'arrache-pied avec votre lauréate de 1981 (Lili Nabholz-Haidegger), elle a su rallier à

ces propositions révolutionnaires une large majorité. En même temps, elle a incarné l'ouverture de la Suisse à l'Europe, par son activité au sein de la délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe et, plus particulièrement, comme présidente de la sous-commission pour les droits de l'homme. Son engagement en faveur de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe la confronte de plus en plus avec les drames d'une Europe bouleversée par l'éclatement des pays de l'Europe centrale et orientale. Elle figure aussi parmi les pionniers du Tribunal pénal international.

Après une brève période d'activité intense, mais dans le cadre confortable de l'Ambassade de Suisse auprès du Conseil de l'Europe (1994-1996), elle plonge dans la terrible réalité des Balkans. En Bosnie Herzégovine, elle met en place la commission des droits de l'homme. Sur les lieux mêmes où la «purification ethnique» a fait rage, marquée de massacres, d'expulsions et de spoliations, dans les ruines encore infestées de mines, il faut reconstruire le droit. J'ai eu le privilège de rencontrer à Banja Luka quatre jeunes juristes, auxquels Gret Haller avait redonné l'espoir en l'avenir de leur pays. Venant de quatre communautés religieuses et culturelles différentes, ces quatre personnes travaillaient, sans discrimination, à protéger leurs concitoyens et concitoyennes et à faire reconnaître leurs droits.

Gret Haller désoriente souvent jusqu'à ses ami(e)s. On la trouve rarement là où on l'attend. L'égérie de l'opposition est soudain au gouvernement. On la connaissait parlementaire (présidente du Conseil national), la voilà recevant des hôtes dans la belle ambassade de Suisse à Strasbourg. On la croit cloîtrée dans sa retraite des alpes suisses, elle parcourt les lieux désolés de l'ex-Yougoslavie. Elle fait le tour de Suisse le long de ses frontières... mais c'est pour réfléchir au noyau dur de notre société. C'est une femme dont l'équilibre tient à ce qu'elle ait toujours deux points d'ancrage qui, pour tout autre, paraîtraient contradictoires: dedans et dehors, mouvement et structures, action et contemplation, ambition et modestie militante, douleur et sérénité, force et faiblesse. (On croirait entendre l'éclésiaste «... il y a un temps pour...»). Mais quelle cohérence dans cette forme de «ora et labora» que Gret Haller pratique depuis que je la connais. Comme une respiration, elle passe de la solitude studieuse aux éclats du combat politique. Elle ne perd cependant pas le nord, car l'aiguille de sa boussole indique la direction à prendre pour surmonter les tentations – individuelles ou collectives – d'intolérance, de violence, de puissance. Le droit au bonheur, elle y croit, pour elle-même et pour les autres. Mais le bonheur doit être construit, dans la passion, dans la douleur et à l'écoute de son «moi» profond. Ses livres de philosophie politique nous donnent toujours, après une période de repli, la clé de la cohérence hallérienne. Le «féminisme» est à la fois conquête de soi et conquête de droits.

En conclusion, j'aimerais revenir sur ce que nous apporte le souvenir des pionnières de l'émancipation féminine. Deux siècles de lutte nous obligent et nous donnent des forces et des idées. Le journal qui reçoit aujourd'hui aussi une distinction s'appelle Olympe, hommage rendu à cette femme qui, comme elle le disait, a pu monter sur l'échafaud alors que la tribune de l'Assemblée lui restait interdite. En Suisse romande, une jeune équipe a repris «Femmes en Suisse» et l'a rebaptisé Emilie, en souvenir d'Emilie Gourd. J'aime cette fidélité à celles qui nous ont précédées. Si la lenteur des progrès concrets témoigne des résistances qu'il a fallu et qu'il faut dénouer ou forcer l'une après l'autre, il ne nous faut jamais oublier que notre mouvement s'inscrit dans des aspirations encore bien plus ambitieuses: la paix, la liberté et la dignité humaine. Car en se battant pour leurs droits, les femmes luttent, tout simplement, pour un monde plus humain. Et Gret Haller incarne admirablement ce combat.